



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur CAFIPEMF – Session 2027

**Rectorat
Division des examens et concours
Bureau DEC2**

Textes réglementaires

- Décret 85-88 du 22/01/1985 relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- Arrêté du 20/07/2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- Circulaire n°2015-109 du 21/07/2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- Arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur

Ouverture du registre des inscriptions :

Du Mercredi 13 Mai 2026 au Lundi 15 Juin 2026 à minuit

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de l'académie de Limoges :

<https://www.ac-limoges.fr/certificat-d-aptitude-aux-fonctions-d-instituteur-ou-de-professeur-des-ecoles-maitre-formateur-125748>

Il est à retourner, dûment complété, avec les pièces justificatives à l'adresse mail :

dec2@ac-limoges.fr

Calendrier prévisionnel des épreuves

- Épreuve 1 en classe : période 3 (report possible période 4 selon contexte)
- Épreuve 2 : analyse de séance ou animation, puis entretien : période 4